



© INJEP

Journée d'étude du 10 avril 2003, à l'INJEP : auditoire.

Gérard Mercier

Gérard Mercier, inspecteur principal à Nancy. C'est plus une réflexion sur la fortune du terme « temps libre ». Monsieur le ministre a conclu en disant qu'il n'avait pas de successeur, mais sur le vocable, en particulier sur les bons de la CNAF, enfin sur les actions de la CNAF et sur le commercial, quelle postérité pour le vocable temps libre !

André Henry

Le vocable temps libre est vraiment devenu tout à fait à la mode ; il a même été récupéré commercialement, et la CNAF s'en est servi, ce qui prouve bien que l'idée était séduisante. Mais la CNAF savait bien que ses seuls bons vacances ne suffisaient pas à convaincre l'opinion, notamment les familles auxquelles on s'adressait. Donc, moi je ne suis pas choqué par cela. Vis-à-vis du ministère de la Culture, nous n'avons pas eu de vrais rapports, je n'ai pas travaillé vraiment avec Jack Lang. Les quelques réunions qui ont eu lieu au cabinet avec les conseillers de Jack Lang – c'était tout au début, quand on préparait la fameuse fête de la République, et quelquefois après mais rarement, si je me trompe Henri Alexandre pourrait rectifier – n'ont jamais été des réunions intéressantes. Nous sentions bien qu'il y avait la Culture avec une majuscule, et puis la culture populaire, qui était un concept étrange, je crois, aussi pour Jack Lang. Je crois fondamentalement que pour lui c'est un concept tout à fait étranger, ce n'est pas son esprit ; je ne le critique pas en disant que ce n'est pas son esprit, je crois que s'il était là, il pourrait sans doute expliquer les choses mieux que moi. Il a fait une très grande politique de



la culture, mais nous étions, nous, beaucoup plus sur le terrain de l'éducation populaire, que sur celui de la culture populaire. Ça se rapproche, mais peut-être, à cette occasion, n'avons-nous pas su donner à ce concept de culture populaire toute la valeur qu'il méritait. C'est sûr qu'il y a certainement là un manque, mais nous avons quand même mis quasiment six mois à nous caler sur une politique – car, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'était largement improvisé. Cela dit, on pourrait sans doute ajouter beaucoup de choses. Par exemple, on avait créé trois cents maisons du Temps libre : eh bien ! je ne sais plus combien de ces maisons fonctionnent, mais celles que je connais et qui fonctionnent comme nous l'avons voulu, c'est-à-dire en polyvalence complète, sont pleines d'un bout à l'autre de l'année ; d'autres ont été débaptisées... C'était un programme de mille maisons ; dès que je suis parti, les crédits ont été dispersés dans d'autres secteurs. Nous avons également organisé, juste avant de partir, un concours des « bateaux du temps libre » car nous voulions aussi que les loisirs sur l'eau deviennent des loisirs populaires, c'est-à-dire à des coûts correspondant à ceux du camping. L'idée, c'était de faire des barges, assez élégantes cependant, avec la possibilité d'installer dessus ce qui équivalait à une caravane pour que des personnes issues des milieux populaires puissent partir en vacances sur l'eau, alors que vous savez que les tarifs des yachts et des bateaux ne sont pas très accessibles – malgré des progrès, naturellement. Ce concours n'a pas abouti.

Philippe Callé

Deux mots sur les expressions culture populaire et éducation populaire. Je voudrais rappeler qu'à la Libération on ne parlait pas de mouvement d'éducation populaire mais de mouvement de *culture* populaire : c'est la direction des mouvements de jeunesse et de culture populaire, à l'origine. Les militants – je pense à des vieux camarades comme Marcel Vigny, Joffre Dumazedier, etc. – se disaient militants de *culture* populaire. Ensuite, on est passé à l'éducation populaire dans les années 50 – tout cela pour situer cette mutation des termes sur laquelle on pourrait revenir. Sur le temps libre, je voudrais rappeler quand même qu'il y avait un courant sociologique, celui de Dumazedier, la sociologie du loisir, qui depuis des années parlait du temps libre, du temps libéré, le mesurait, le calculait, le comparait dans le monde, etc. Donc, l'expression « temps libre » n'était peut-être pas dans le langage courant ; elle était quand même présente dans un nombre de cercles, intellectuels et politiques d'ailleurs.

Juste un mot sur la CNAF, le contrat temps libre de la CNAF : je ne connais pas l'origine du choix du terme, mais la création des contrats eux-mêmes n'a à mon avis pas beaucoup de rapport

avec les initiatives d'André Henry. On s'est contenté, je crois, en quelque sorte de récupérer le logo, on a récupéré le terme, mais je crois qu'il n'y a pas de filiation directe entre les contrats – la formule des contrats – et ce qui avait été initié, me semble-t-il, par André Henry.

M. Laborde

J'ai aussi le souvenir de cette époque – c'est plutôt une note d'ambiance – comme d'une époque d'optimisme pour nos services. Personne ne l'a signalé, nous avons non seulement des perspectives très vastes, de l'utopie certainement – et je crois qu'on n'a pas dans beaucoup d'administrations d'un pays moderne la chance de vivre des utopies –, et j'ajouterais qu'il ne faut pas oublier les moyens qui ont suivi ou précédé ces mises en place de politique. Je rappelle que dans les directions départementales l'ouverture de postes de conseillers pédagogiques nous a permis de créer de véritables virages sans lesquels nous n'aurions pas pu prendre ces directions optimistes, avec également la création de postes FONJEP, qui ont conféré un optimisme assez extraordinaire au secteur associatif. Il ne faut pas oublier que, dans les années qui ont suivi immédiatement, il devenait impossible de trouver un « capasé⁸⁰ » ou un « capasé » en formation disponible : ils étaient tous embauchés. C'est quelque chose d'assez exceptionnel. Voilà ce que je voulais dire aussi, et j'ajoute une opération dans laquelle nous avons une implication forte, c'est celle des jeunes volontaires, qui nous a permis de redonner de l'optimisme à des jeunes qui étaient laissés sur les trottoirs. Il ne faut pas oublier, il faut replacer, recontextualiser cette histoire dans l'ambiance de l'époque.

Jean Pachot

J'étais à l'époque sous-directeur de l'éducation populaire, et je voudrais simplement apporter un petit complément d'information concernant le ministère de la Culture. D'abord pour déplorer que cette époque ait vu disparaître le Fonds d'intervention culturelle, le FIC, qui était un moyen de collaboration interministérielle – qui n'était pas à l'abri de critiques, notamment le clientélisme des chargés de mission de cet organisme, c'est vrai, mais c'était un outil tout à fait utile et je ne sais pas pourquoi la gauche l'a mis en sommeil et supprimé. La deuxième chose, c'est qu'on avait essayé sur un point particulier, celui des pratiques amateurs musicales, de faire des travaux en commun avec le plein accord de Maurice Fleuret ; mais, parmi les éléments qui ont fait, si j'ose dire, capoter l'affaire, je crois qu'il faut bien parler du problème syndical

80. De CAPASE, certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives et à l'exercice des professions socio-éducatives (*ndlr*).



des professionnels de la culture. En effet, dans ce développement possible et coordonné entre culture et temps libre des pratiques amateurs musicales, les musiciens professionnels – et ils ont leurs raisons pour cela – ont vu un danger, danger de voir refleurir des bals du samedi soir, avec des musiciens bénévoles, etc. Et, par conséquent, après tout de même plusieurs mois de collaboration, nous avons compris que, du côté du ministère de la Culture, il y avait un groupe de pression qui faisait obstacle à ce que nous continuions.

Didier Hude

J'étais secrétaire général du SNCTPEP à l'époque. Je ne partage pas l'optimisme de certains dans cette salle. Les années 81-83 ont marqué une forte ambition – tu en avais une et tu l'as développée, sur la vie associative en particulier – qu'en tant que syndicalistes nous avons partagée. En ce qui concerne l'éducation populaire, il est vrai que tu as réhabilité le terme et que les accolades de « socio-cu » et de « socio-éducatif » qui se mettaient un peu partout, ça a commencé à changer. Seulement, nous n'avons pas compris – peut-être n'avons-nous pas eu le temps commun – pourquoi les recrutements de CTP contractuels se sont faits dans une telle précipitation au mois de juillet 81, avec si peu de directives, ce qui fait que finalement on a recruté des collègues sans prendre appui sur des pratiques et des valeurs qui étaient celles des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse. Robert Clément a fait ce qu'il a pu, mais il n'a pu lui non plus s'inscrire dans la durée. Ce que nous vivons, indépendamment des problèmes corporatistes, mais sur les missions fondamentales d'éducation populaire en particulier, c'est que, depuis ton départ, le ministère est en parfaite déshérence ; et il y a une part de responsabilité, même si tu es très satisfait de ton cabinet, qui pour nous incombe manifestement à une direction politique – c'est-à-dire que ce cabinet d'André Henry n'a pas été à la hauteur des ambitions en matière d'éducation populaire, et qu'il s'est principalement investi dans une gestion administrative qui finalement, petit à petit, a transformé ce qui était un service public d'éducation populaire en simple administration. Et – là je vais être très polémique – le couronnement, on l'a vécu il n'y a pas si longtemps avec Marie-George Buffet. J'aimerais donc savoir comment les recrutements hâtifs, voire hasardeux, de CTP en 81 ont pu être possibles à ce point sans qu'il y ait plus de réflexion politique.

André Henry

Merci pour cette intervention qui mêle le syndical et le politique. Je récusé quand même que Marie-George Buffet soit dans la filiation d'André Henry. Si notre cabinet a eu une influence

jusqu'à Marie-George Buffet, c'est que c'était vraiment un super-cabinet ! Je ne me doutais pas qu'on était si fort que cela...

C'est plus simple. C'est vrai que ce cabinet du ministère du Temps libre était composite, comme on l'a dit tout à l'heure, qu'il y avait une ministre déléguée, Edwige Avice, qui avait la responsabilité de Jeunesse et Sports et des personnels. D'aucuns m'ont reproché de ne pas avoir pris en charge moi-même directement les administrations qui correspondaient à Jeunesse et Sports. J'ai fait un autre choix en pensant que la ministre déléguée qui avait été spécialement chargée de Jeunesse et Sports par François Mitterrand – sans qu'il m'en parle ! – devait avoir le champ libre. Eh oui ! quand Mitterrand m'a demandé d'être ministre du Temps libre, il ne m'avait pas dit que j'aurais sous ma responsabilité un secrétaire d'État au Tourisme et une ministre déléguée, qui étaient l'une et l'autre deux bêtes politiques – « bêtes » entre guillemets naturellement ! Je l'ai appris à la radio... Je l'ai appris quand on a annoncé le ministère ! Je ne le savais pas !

Donc, j'ai pensé qu'il fallait qu'Edwige Avice ait la maîtrise de son administration, et que le ministère du Temps libre pouvait effectivement être quelque part plus un ministère du rêve,



© IFM

Le président François Mitterrand et la ministre déléguée au Temps libre, à la Jeunesse et aux Sports, Edwige Avice, en visite à l'INSEP pour l'inauguration du gymnase Marie-Thérèse Eyquem, 24 janvier 1984.



de l'utopie et de l'imagination. C'était peut-être une erreur, car peut-être aurais-je agi différemment – je n'en sais rien – sur les recrutements.

Mais attention ! Aux mois de juin, juillet 1981, nous avons fait un collectif budgétaire. Rappelez-vous, nous l'avons fait pour corriger un certain nombre de dispositions qui avaient été prises par le précédent gouvernement, et rectifier ses décisions dans le sens de la politique voulue par la gauche, par le président de la République. Et là, nous avons essayé d'avoir des crédits rapidement, à tout-va, si j'ose dire, pour créer la nouvelle direction du ministère, car il a fallu l'imposer, cette nouvelle direction – une nouvelle direction, c'est de l'argent, c'est pérenne, et il y a des postes de toute nature. On a voulu mettre des postes FONJEP, déjà, plusieurs centaines. De postes FONJEP, je crois que j'en ai obtenu 600, comme ça, d'un coup ! Et puis des créations de postes, avec le syndicat de la FEN que je connaissais bien, le SNCTPEP, qui est devenu le syndicat national, le SEP, le syndicat de l'éducation populaire, aujourd'hui. Et c'est vrai que cette abondance de crédits, qui s'est renouvelée pour l'année 82, qui ne s'est pas poursuivie ensuite aussi nettement, a provoqué des mesures de recrutements hâtives. Je ne voudrais pas trop me défaire, mais je n'ai pas été directement concerné par ce type de recrutements. C'est ce que j'avais d'ailleurs expliqué à la délégation du SNCTPEP que j'avais reçue (dont d'ailleurs le secrétaire général refusait de me dire « tu » alors que ça faisait six ans qu'on travaillait ensemble) et qui avait manifesté devant les fenêtres du ministère de la Marine avec des ballons ! Comme le ministère de la Marine était gardé par des militaires, ils ne pouvaient pas entrer pour envahir mon bureau. Ce qui aurait été le « nec plus ultra », naturellement. Alors ils avaient fait des ballons avec des inscriptions peu élogieuses, notamment sur les salaires et les recrutements. Alors, je les voyais, forcément – c'étaient mes copains qui les avaient mis. Donc, j'ai reçu le syndicat pour lui dire que je n'étais pas le ministre des Finances, que je pouvais relayer sa demande, mais que je ne pouvais pas la gérer – ce qui m'a même valu, au congrès d'Avignon de la Fédération de l'Éducation nationale, une diatribe du secrétaire général de l'époque contre le ministre du Temps libre ! C'était la règle du jeu, si j'ose dire ! Donc, nous avons eu des divergences.

Non, je ne m'étonne pas que les choses se soient faites rapidement, notamment pour le recrutement de conseillers contractuels, naturellement, mais moi, je ne les gérais pas. Je n'avais pas cette responsabilité. Peut-être allez-vous me donner des regrets, ou vas-tu me donner des regrets, parce que je pense que je te répondrais mieux si j'avais été le responsable direct de cette affaire-là. Mais, pour la suite, lorsque le cabinet du Temps libre a disparu, je n'accepte pas d'être le responsable de la déshérence. On n'est pas maître d'une politique. Je le disais

tout à l'heure, j'avais par exemple le projet des mille créations des maisons du Temps libre : elles étaient programmées, elles ont été supprimées. Ça c'est le choix d'un ministre successeur, on peut le regretter. Même quand un ministre de gauche succède à un ministre de gauche, il y a des ruptures comme cela, que j'estime pour ma part tout à fait regrettables, et sur lesquelles je me suis bien gardé de jamais porter un jugement – je crois qu'il faut qu'il y ait cette règle-là.

Denise Barriolade

Je voulais apporter quand même un petit bémol sur la question des recrutements des personnels en 81, parce que je crois utile de dire que la direction de l'administration était bien directement sous la tutelle du ministre du Temps libre. Edwige Avice était surtout la ministre de la Jeunesse et des Sports, un peu « super-directrice » de la Jeunesse et des Sports, et elle n'avait pas autorité sur la direction de l'administration. J'en donne comme témoignage le fait que je sois arrivée au cabinet d'Edwige Avice justement pour tenter de régler ce problème.

André Henry

Justement parce qu'il existait en effet !

Joël Balavoine

C'est vrai que les recrutements ont été déconcentrés. On y reviendra d'ailleurs cet après-midi, puisque ce n'est pas le ministre en personne qui procédait au recrutement des contractuels à l'époque. Ils ont été déconcentrés... On y reviendra donc cet après-midi autour de la table ronde : c'est une question extrêmement « sensible », nous le sentons bien.

Mario Serviabile

J'ai été recruté en 1982 par le directeur départemental de la Jeunesse et des Sports de l'époque de l'île de la Réunion ; et l'une des conséquences heureuses de ce recrutement local, c'est que, pour la première fois, on procédait à la « créolisation des cadres » dans ce département français des antipodes. Et l'une de mes premières missions, Monsieur le ministre, c'était de préparer votre visite, en 1983, à l'île de la Réunion, où vous avez inauguré, je m'en souviens bien, l'hôtel Le Récif, et vous étiez monté au VVF de Cilaos pour donner ses lettres de noblesse au tourisme social. C'est une question très personnelle que je souhaiterais vous poser quelques années après. Vous étiez venu dans une île, Monsieur le ministre, où 35 % de la population active était au chômage, où la vie était réputée chère, mais où le SMIC était à moins 22 %, et où les fonctionnaires étaient rémunérés à plus 53 %. Vous étiez venu, pour organiser effectivement le temps libre, dans une île dont la desserte était extrêmement coûteuse, puisqu'il y



avait le monopole d'Air France, et que les billets étaient effectivement inaccessibles. J'aimerais connaître avec le recul, votre sentiment. Vous a-t-on caché toutes ces réalités ?

André Henry

Ah ! si vous me faites parler de la Réunion, vous n'avez pas fini de m'entendre ! L'île de la Réunion, je la connaissais bien, puisque j'y étais allé deux fois comme secrétaire général de la FEN, y compris pour défendre le traitement particulier des fonctionnaires – avec beaucoup de réticence, d'ailleurs, parce qu'il y avait des disparités telles dans la population de ce département qu'elles étaient choquantes. Mais j'avais également des mandats, et quand on a des mandats, parfois, on est aussi en contradiction avec ses propres idées, ça peut arriver. Et je n'étais pas toujours très à l'aise pour défendre certaines revendications, c'est sûr. Donc, ce département ne m'était pas du tout inconnu. Et je suis allé à

l'île de la Réunion, non pas en 83, mais en 82, c'était juste avant les fêtes de Noël de 82, pendant une semaine, essentiellement avec l'idée qu'il fallait « désenclaver » la Réunion. C'est un grand mot, mais l'idée concernait le tourisme : il s'agissait de créer, justement, des dessertes aériennes pour organiser le déplacement de populations de la métropole vers l'île de la Réunion, de manière à faire fonctionner le tourisme tout au long de l'année. Cela impliquait, au plan de la métropole, que les entreprises ne ferment pas, qu'elles étalent leurs vacances, et qu'elles puissent offrir, avec le Chèque-vacances justement, les moyens de partir à d'autres périodes que pendant le mois d'août – qui n'est d'ailleurs pas la meilleure période pour l'île de la Réunion. L'idée, c'était vraiment d'instaurer une sorte de pont aérien touristique, dont nous avons discuté avec les autorités locales, et avec le conseil régional de Lorraine où les entreprises métallurgiques de l'époque étaient assez disposées à aller dans le sens d'une organisation de départs en vacances étalés, afin que des emplois soient créés à la Réunion, et qu'on aille dans ce sens-là.



Le furet à la Réunion.

Moi, j'en ai gardé ce souvenir-là. C'est d'ailleurs un bon souvenir puisque les réponses qui nous étaient faites de part et d'autre étaient plutôt encourageantes – mais c'était à la fin de 82, j'avais encore trois mois à vivre dans ce ministère, ça n'a pas été plus loin. Je n'ai qu'un autre souvenir, c'est que le maire de Cilaos, qui m'avait invité pour cette fameuse inauguration, avait aussi pris une décision – sans m'en parler... – en disant : « On va saouler le ministre avec le vin de Cilaos », qui est abominable, chacun le sait ! Mais le problème, c'est que c'est lui qui s'est retrouvé transporté chez lui à un certain moment de l'après-midi.

Joël Balavoine

Je ne vous recommanderai pas trop le vin de l'INJEP (*yires*). Mon souvenir n'est pas fameux non plus ! Une intervention pour Héluwaert ? Ah ! il y en a plusieurs. Bon, la dernière série d'interventions ! Nicolas Palluau, Chantal de Linares, et Héluwaert. Nous arrêtons après.

Nicolas Palluau

Nicolas Palluau, donc, du Comité d'histoire. Je suis doctorant à Paris I. Alors, ma question s'adresse plutôt à Monsieur le ministre, mais je pense que les autres personnes aussi pourront peut-être répondre.

Vous avez parlé du « mur de l'argent ». Ça, c'est quelque chose d'important. Vous avez dit que c'est partagé par la gauche et la droite. Et puis on a vu la photographie du Chèque-vacances (le terme de « chèque » est quand même bien significatif du développement d'une économie monétaire, qu'on le veuille ou non) : le Chèque-vacances, donc, sous les auspices de Léo Lagrange. Et cette association des deux me paraît être une idée importante : l'idée de la circulation monétaire d'une part, mais sous les auspices d'un grand homme de gauche.

Je pense que 1981, c'est aussi le moment où le député socialiste du Vaucluse, Jean Gatel, développe son idée de l'économie sociale. Est-ce qu'il n'y a pas, de la part de la gauche, à ce moment-là, l'idée qu'on peut contrecarrer la droite, que la droite n'a plus désormais le monopole de la politique financière, de la politique économique ? Et que donc, on peut inventer autre chose, une autre politique économique et financière, et qu'en conséquence la ligne de clivage ne se situe plus entre la droite et la gauche, mais qu'elle passe, transversalement, entre les grands propriétaires – les 200 familles, j'ai envie de dire – et le reste ?



Chantal de Linares

Chantal de Linares, INJEP. J'aurais une question qui tourne autour des rapports entre votre ministère et tout ce qui s'est joué autour de Bertrand Schwartz. Philippe Callé l'a évoqué tout à l'heure, et je me posais la question de cette légitimité politique vis-à-vis de la jeunesse, qui a dû être assez cruciale à l'époque, dans la mesure où on ne peut pas trop nous rétorquer qu'il s'agissait de politique de l'emploi dans le cas de Schwartz, même si les politiques de l'emploi étaient au centre du questionnement de Schwartz. Mais il me semble que Schwartz avait une approche très globale, très générale, et qu'on peut se demander comment ça a pu se jouer avec votre ministère. Est-ce qu'il y a eu des concurrences de légitimité politique par rapport à la jeunesse ? Et est-ce que la question de la décentralisation a été au cœur des difficultés, dans la mesure où il est vrai que la mise en place des missions locales a accentué ce rapport à la proximité et au local ? Peut-être qu'il y a eu là quelque chose ! Enfin, ça m'intéresse d'avoir votre histoire par rapport à ça. Parce qu'il y a tout un poids dans les discours Jeunesse et Sports sur la « concurrence » – entre guillemets – avec Schwartz.

Michel Héluwaert

Je fais partie de l'équipe des « quadras » de 81, puisqu'on était un certain nombre à être à cette époque-là des « quadras », c'est-à-dire des gens qui étaient nés au moment du Front populaire, et qui revivaient un genre d'espoir identique. Et je trouve que vous n'avez peut-être pas assez insisté sur un autre gros projet qui a été combattu aussi par des puissances d'argent – mais qui m'intéressait moi, en tant qu'ancien militant des Auberges de jeunesse – c'est celui de la pleine nature. Parce que vous aviez, à mon sentiment, un projet qui était une paraphrase de ce que Peuple et Culture avait dit dans son manifeste de 1945. Peuple et Culture voulait rendre la culture au peuple et le peuple à la culture, et il m'a semblé que vous aviez cette tentative de rendre la nature au peuple et le peuple à la nature. Je crois que c'était un projet très intéressant, qui a été hélas combattu. Et l'ancien syndicaliste que je fus est désolé de rappeler aux syndicalistes des CTP que la déconcentration du recrutement des CTP en 81 a été pour nous une aubaine très intéressante, parce qu'elle nous a permis d'adapter des gens aux missions que les services voulaient leur confier.

André Henry

Si c'était la dernière salve, je veux bien dire quelques mots, mais il y a des choses auxquelles je ne sais pas répondre – je préfère le dire simplement.

Je connaissais bien Bertrand Schwartz, dans d'autres milieux, puisque j'avais travaillé avec lui dans les années qui ont précédé, même dans les vingt ans qui ont précédé. Et je connaissais bien ses travaux, ses recherches sur la formation des jeunes, sur la jeunesse. Il y avait chez Bertrand Schwartz toute une utopie, dans la recherche, mais fort intéressante !

Je n'ai pas eu de conflit du tout avec Bertrand Schwartz. Je n'ai aucun souvenir qu'il y ait eu ou discussion, ou débat avec Bertrand Schwartz, peut-être ne s'est-il pas manifesté... Ou alors, pour la jeunesse... oui mais voilà ! oui, c'est arrivé une fois ou deux. Mais on a surtout évoqué ce qu'on avait fait ensemble à Nancy, quinze ans avant, alors ça n'allait pas bien loin... Mais je reconnais l'importance des travaux, des idées et de la recherche de Bertrand Schwartz. Je pense qu'il a toujours été un peu en décalage. Il n'a peut-être pas toujours bien su faire passer ses messages – parce que c'est un personnage très particulier ! Et quand j'étais délégué à l'économie sociale, nous avons mieux travaillé ensemble. Je l'ai vu dans ce domaine-là, mais ce n'est pas notre sujet d'aujourd'hui. Alors, je ne veux pas en dire plus. D'abord, il est trop tard, et puis je n'ai peut-être pas la mémoire suffisante sur cela, parce qu'il y a des choses qui m'ont peut-être un peu échappé. Mais enfin, merci d'avoir rappelé le souvenir de Bertrand Schwartz.

S'agissant d'économie sociale, comme j'en étais le délégué général après avoir été ministre – et je reste un militant de l'économie sociale – je suis bien placé pour dire que Jean Gatel, que j'apprécie beaucoup, est loin d'avoir inventé l'économie sociale ! Le concept d'économie sociale a été pour la première fois exprimé en 1860 à l'Exposition universelle, et c'est la suite de toutes les utopies du XIX^e siècle... Nous avons, avec Michel Rocard, créé en 1981 la Délégation à l'économie sociale – qui est devenue aujourd'hui la DIES, la Délégation à l'innovation et à l'économie sociale, et qui vraisemblablement va petit à petit disparaître sous les coups de boutoir du MEDEF, qui nous traite de « *parasitaires* ». Car selon lui, les coopératives, les mutuelles, les *associations* – mais notamment les coopératives et les mutuelles – sont des « parasites » de la société, abominablement et outrageusement aidés par l'État, ce qui est tout à fait faux. C'est une des batailles dont on ne parle pas aujourd'hui, mais c'est une bataille qui peut être lourde de conséquences. Il y a une offensive très lourde du MEDEF pour éliminer tous ces concurrents qui travaillent autrement, voient en un homme une voix, en une femme une voix, et qui font de l'entreprise un lieu de démocratie sociale – et qui montrent que l'on peut travailler autrement. C'est le cas des mutuelles, c'est le bénévolat associatif – le bénévolat, c'est-à-dire la réduction des coûts, une autre façon de travailler, etc.



Bien, et puis il y a ce problème « mur de l'argent », dont j'ai parlé effectivement tout à l'heure. Je crois profondément que pour Léo Lagrange, comme pour le ministère du Temps libre et d'autres ministères, les forces dominantes – ce que j'appelle globalement « les maîtres de l'argent » – acceptent mal que des initiatives soient prises qui puissent mettre à mal *un tant soit peu* leur puissance et leur maîtrise politique. Car en réalité derrière tout ça, il y a la maîtrise politique ! N'oubliez jamais une chose. Quand la gauche est au pouvoir, elle a un seul pouvoir, celui de l'Assemblée nationale ! Elle n'a jamais le pouvoir du Sénat ! Elle n'a jamais le pouvoir de la presse ! Elle n'a jamais le pouvoir de l'argent ! Ce qui fait qu'il faut toujours bien comparer. (Il est vrai que quand la droite est au pouvoir, qu'elle a tous les pouvoirs, finalement, ça ne va guère mieux !) Mais la gauche, c'est ça ! Et de plus, on l'a évoqué tout à l'heure, il y a aussi un autre mur : c'est le mur de l'École nationale d'administration. Rappelez-vous les débats qui ont eu lieu quand la gauche a voulu la mettre à Strasbourg ! Voyez à quoi on se heurte là. Et moi-même j'ai constaté la même chose, quand j'étais secrétaire général de la FEN, lorsqu'on a déplacé l'École normale supérieure de Saint-Cloud à Lyon ! Les gens vous disaient : « *Mais il n'y a pas de bibliothèque à Lyon !* » Ça, je l'ai entendu, je l'ai vu, je l'ai vu écrit ! C'est-à-dire que dès qu'on touche à Paris, il y a une sorte d'intelligentsia, une sorte de groupe politique, je pourrais dire ! Et par exemple, il y a aussi l'Association des administrateurs civils, que j'ai reçue quelquefois, qui est une puissance. Il y a ainsi les puissances de nombreux grands corps – qui ne font pas de bruit, qui sont discrets, mais qui tiennent beaucoup de leviers. Et c'est sûr que nous nous heurtons aussi à cela. Alors, n'exagérons rien, naturellement, ça n'empêche pas non plus de faire de la politique et de faire avancer les choses.

Et notamment, moi, j'aurais voulu les faire avancer dans le domaine de la pleine nature. Pourquoi ? Je développais, nous développions (je dis « je », mais enfin, c'était tout le cabinet qui travaillait en équipe, il faut bien le voir – un cabinet de militants), nous cherchions donc à développer l'idée, par exemple, qu'il y avait le sport, mais qu'il y avait également les loisirs sportifs. On peut avoir une politique du sport, et on peut avoir aussi une politique de loisirs sportifs. Les encadreurs ne sont pas les mêmes. Les animateurs ne sont pas les mêmes. Les motivations ne sont pas les mêmes. Le contenu du diplôme de qualification n'est pas le même. Quand nous avons commencé à parler d'un certificat d'aptitude ou d'un brevet, diplôme pour les activités de pleine nature, nous avons devant nous vu se lever une sorte de mur de tout ce qu'on peut voir de « régalien » dans le pays. Les fédérations sportives, ce n'est pas la peine de le dire, les moniteurs, les... pulls rouges – j'allais dire les chemises rouges, oui, c'est vrai, ça fait un peu Garibaldi, ça (*rires*)..., pardonnez-moi – se sont levés, ont menacé de faire le blocage des

routes (tout le monde sait bien que, quand on bloque les routes, c'est grave). L'Élysée nous a fait savoir un jour qu'il faudrait peut-être que nous allions nous mettre nous-mêmes « au vert » pour réfléchir un peu mieux à ce type d'initiative, qui nous paraissait à nous, tellement anodine, tellement évidente, de faire un certificat d'activités de pleine nature, un diplôme d'activités de pleine nature. Nous n'imaginions pas le tollé que ça pouvait provoquer, parce qu'on touche à des intérêts corporatistes, on touche à des intérêts d'argent, on touche à des situations figées, à des traditions. Et c'est vrai que les politiques responsables, dès que ça bouge un petit peu trop, essaient d'arrêter les choses. Alors, il faut beaucoup de courage en politique pour imposer cela. Je pense qu'on l'aurait peut-être fait petit à petit ; en deux ans, eh bien ! on a fait ce qu'on a pu ! Mais l'idée, c'était de rapprocher les gens de la nature, de dire : « Si vous partez en vacances, n'y allez pas d'une manière disons traditionnelle, essayez de vivre avec les gens que vous côtoyez, essayez de connaître les coutumes, d'apprendre à connaître votre pays, et de ne pas seulement aller vous bronzer au soleil. » Bon, c'est peut-être une idée un peu difficile à exprimer, mais le rapprochement avec la nature, c'est bien celle-là : les randonnées pédestres, et beaucoup d'autres choses, la découverte, etc. – ce que les directions de Jeunesse et Sports ont fait avec les cartes, c'était vraiment la découverte de la nature... Voilà, c'était une de nos idées ! (*S'adressant à Henri Alexandre.*) Il y en aurait eu bien d'autres, Henri Alexandre, on en a brassé beaucoup. Nous avons été des utopistes.

Enfin, mon grand regret, si je peux conclure là-dessus, si vous me le permettez, puisque l'heure avance, est un regret d'actualité. Je pense que les 35 heures de Martine Aubry ont manqué d'un ministère du Temps libre. Je crois profondément que nous avons vingt ans d'avance, mais en même temps que nous étions totalement décalés. Que les esprits n'étaient pas mûrs. Que l'accompagnement politique ne nous permettait pas, et n'aurait sans doute pas permis – enfin, ou alors peut-être à d'autres plus habiles que moi – de faire une vraie politique du temps libre. Et je crois que cette loi sur les 35 heures, quoi qu'on puisse en penser par ailleurs – et qui est d'ailleurs mise à mal – aurait pris tout son sens si elle avait été accompagnée, sinon d'un ministère spécialisé, du moins d'une politique du temps libéré. Il fallait que, dans le gouvernement, quelqu'un puisse dire : « Eh bien, voilà ! On fait les 35 heures, mais on va mettre en place une politique – qui va toucher quelles questions ? Eh bien ! qui va porter sur des propositions d'activités, des financements des collectivités locales, Jeunesse et Sports, les animateurs, qui sont les piliers de la mise en œuvre, avec les collectivités locales... Et je pense que cette politique du temps libéré, qui aurait été là pour dire : « On vous donne du temps, mais on va vous aider à le vivre bien ! On va vous aider à quoi ? À maîtriser votre vie, et à ne



pas la subir », c'était déjà une grande ambition ! C'est celle que je regrette de ne pas avoir vue dans cette loi sur les 35 heures.

Voilà, merci de m'avoir écouté.

(Applaudissements.)

Henri Alexandre

Je me rappelle que, quand ça a été fini, nous étions en train de faire nos valises – ou tout au moins nos cartons... Et André Henry nous a dit : « *Nous avons vingt ans d'avance.* » Je crois que, malheureusement, nous avons au moins trente ans d'avance, et non pas vingt ans.

Joël Balavoine

Eh bien ! il me reste à remercier les intervenants de cette matinée. Bien entendu, à remercier encore André Henry de nous avoir fait l'amitié d'accepter cette invitation, et d'avoir un langage à la fois direct, franc et distancié. Ça nous apporte, ça anime nos travaux de réflexion, ça les relie à une actualité qui est encore dans bien des mémoires. Ça permet de la rafraîchir. Cet après-midi – et je fais la liaison avec la table ronde qui sera animée par Philippe Jessu – cet après-midi donc, nous allons entrer un petit peu plus dans les problématiques, dans les dysfonctionnements : il y en a eu, à l'intérieur de cette structure ministérielle, imposée, si j'ai bien compris, et pas totalement choisie – improvisée, imposée... Mais nous allons également essayer de tirer quelque peu de cette période des politiques publiques, des concepts qui sont des concepts structurants pour notre département ministériel. C'est vrai que nous avons été confrontés, autour de cette période, à des forces antagonistes, ou en tout cas qui n'allaient pas dans la même direction. On a à la fois conforté une structure ministérielle avec la création, non seulement de contractuels, mais de *nouveaux corps* dans ce ministère, alors qu'il n'existait *que des inspecteurs*, (*s'adressant à Marianne Lassus*) n'est-ce pas Marianne ? – Marianne Lassus fait sa thèse sur les corps d'inspection de ce ministère. Et en même temps, nous avons été confrontés à des formes d'externalisation de compétences. Nous parlions tout à l'heure des questions de jeunesse, et il est vrai que nous avons été percutés par une forme d'externalisation des problématiques de jeunesse, avec la création de toute la dimension *interministérielle* des questions de jeunesse, questions qui ne sont pas restées, finalement, au ministère de la Jeunesse et des Sports. Nous reviendrons également sur d'autres questions cet après-midi, autour de la table ronde.

Merci en tout cas à vous tous, et merci encore à André Henry et aux intervenants de ce matin.